

Lignes guide de la Fédération Internationale de la Pêche Sportive en Eau Douce (FIPSeD) pour la réduction du risque d'infection par le Sars COV-2 et la gestion et le déroulement de l'événement prévu dans le calendrier officiel 2021

PREMISSE

Avec ces **Lignes Guide**, nous voulons attirer l'attention sur les dispositions prévues par la Fédération Internationale de la Pêche Sportive en Eaux Douces (FIPSeD) et par la Fédération Nationale organisant le Championnat pour la protection de la santé des Délégués, Athlètes, Capitaines, Visiteurs et du Staff qui, à divers titres, seront présents au Championnat.

Ce protocole rapproche la version existante des règles de compétition et des modifications des règles FIPSeD et doit être appliqué au minimum ou en tant qu'extension des règles de sécurité nationales/locales ou régionales existantes du pays hôte, qui prévaudront.

Définitions de base

Distance sociale - distance de sécurité de 2 mètres

Couvre-visage - un masque chirurgical ou un masque FFP2 (une housse textile telle qu'une écharpe, un cache-cou n'est pas acceptable)

EPI - équipement de protection individuelle

Exigences de base

- Autorisation du gouvernement ou d'un autre organisme officiel de la nation hôte à l'organisateur / comité international de tenir le championnat.
- Autorisation de voyager vers et du pays hôte pour les équipes participantes. Certains pays peuvent encore imposer une interdiction de voyager.
- Génération d'auto-évaluations des risques et d'une stratégie anti COVID-19 approuvée par toutes les parties concernées. Celui-ci serait diffusé bien avant le championnat.
- Fourniture d'un soutien médical anti COVID-19 correctement formé tout au long du championnat. Planification d'urgence en cas d'épidémie de COVID-19 pendant le championnat, y compris l'arrêt immédiat de la compétition et une stratégie de confinement, qui peut inclure une intervention médicale importante.
- Acceptation par tous les participants que des restrictions de quarantaine peuvent être imposées par le pays hôte à l'entrée et en cas d'épidémie de COVID-19.
- Assurez-vous que les participants considérés comme faisant partie de groupes à risque plus élevé (p. ex., personnes avec des sous-jacentes conditions médicales et 65 ans et plus) sont conscients du risque accru de maladie grave. Des règles relatives aux informations sur les données peuvent s'appliquer. La vaccination des participants à risque est utile pour atténuer les maladies graves (particulièrement pertinente pour les Championnats du Monde Masters, Vétérans et Handicapés).
- La fédération hôte doit fournir des détails sur toutes les règles de sécurité nationales, régionales et locales à tous les participants.
- Acceptation par tous les participants des règles de sécurité nationales, régionales et locales.

- Toutes les équipes doivent avoir leurs propres couvertures faciales (y compris celles de rechange), des désinfectants pour les mains et former une «bulle de sécurité» pour toute la durée de l'événement.
- Tous les revêtements faciaux, autres EPI et matériels de désinfection utilisés doivent être éliminés de manière sûre et sécuritaire.

1. ACCREDITATION

L'accréditation doit être effectuée dans une salle d'inscription dédiée. L'organisateur doit fournir des désinfectants (par exemple du liquide désinfectant pour les mains) à l'entrée de la salle. Le port d'un masque facial est obligatoire lors du processus d'inscription. Une seule personne dédiée par équipe (idéalement capitaine/manager) peut accréditer l'équipe. Tous les participants (concurrents et officiels) doivent fournir la preuve d'un test COVID-19 (PCR) négatif effectué dans les 72 heures précédant l'accréditation (les organisateurs doivent fournir des conseils sur les règles). Avant l'inscription, les équipes sont tenues d'envoyer aux organisateurs:

- fiche d'inscription (dans les délais impartis);
- engagement de l'équipe signé à suivre les directives anti-COVID-19 (jointes à la demande et publiées également sur le site Web de la FIPSeD);
- remplir et signer les **auto-certifications** (joint à la demande et publié également sur le site web de la FIPSeD) qui seront acquises par les délégués FIPSeD et archivées pendant les **14 jours suivant le championnat**; après cette période, conformément à la réglementation sur la protection de la vie privée, il appartiendra à la FIPS de s'en débarrasser;
- noms corrects des membres des équipes + réserve officielle (les fiches avec les noms seront remises à toutes les équipes au moment de l'inscription et les fiches correctes doivent être livrées lors de la réunion des capitaines);
- tous les documents officiels concernant les tests COVID-19 et les vaccinations (si requis par l'organisateur).

2. RESPONSABLE COVID

Les Comités organisateurs des Fédérations nationales accueillant les événements de la FIPSeD doivent désigner un Responsable COVID. La tâche du RESPONSABLE COVID est de coordonner et de vérifier le respect des dispositions mises en œuvre dans le protocole et les dispositions complémentaires, avec référence au parcours dans lequel la compétition se déroule. Les contacts du responsable COVID doivent être fournis dans le programme de compétition.

3. PLAN D'URGENCE

Tous les participants doivent être testés pour COVID-19 (PCR), de préférence sous surveillance médicale avant l'accréditation. Tout cas positif doit être immédiatement isolé et exclu de toute participation ultérieure. Dans le cas où un membre de l'équipe serait positif, tous les contacts de cette personne devraient s'auto-isoler pendant plus de 7 jours. Si un cas positif est détecté au sein d'une équipe pendant le championnat, alors la bulle d'équipe est immédiatement mise en quarantaine (cela disqualifie effectivement toute l'équipe de la compétition). De plus, tous les membres de l'équipe doivent être testés par PCR et une procédure de recherche des contacts doit être appliquée.

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Le Responsable COVID se chargera d'identifier un endroit dans le lieu dédié à l'isolement de ceux qui présentent des symptômes attribuables à la COVID-19 pendant l'événement et mettra en œuvre toutes les procédures pour assurer une intervention sanitaire rapide.
- Toute personne mesurant plus de 37,5 ° C doit immédiatement éviter tout contact étroit avec autrui et signaler la situation. Le personnel de santé sur place prend en charge le cas positif ou suspecté.
 - a) Si les symptômes le permettent, le sujet est invité à se rendre chez lui et à contacter le médecin ou les autorités sanitaires.

- b) Si les symptômes ne permettent pas le retrait de manière indépendante, il sera transféré aux urgences de l'hôpital local.

Les frais liés à la prolongation du séjour en raison des mesures de quarantaine ainsi que les éventuels frais de soins de santé sont entièrement à la charge des personnes concernées.

APRES L'ÉVÉNEMENT:

- Dans les 14 jours suivant le retour de l'événement à la maison, si un participant présente des symptômes COVID et/ou reçoit un résultat de test positif :
 - a) Il/elle doit suivre les règles de son autorité sanitaire locale en vigueur à l'époque (par exemple, s'isoler).
 - b) En outre, il/elle doit immédiatement informer le Comité organisateur de l'événement, en envoyant un e-mail à l'adresse e-mail spécifique fournie.

Le participant qui a été testé positif sera invité à fournir des détails sur ses mouvements et ses contacts étroits avec d'autres personnes pendant son séjour à l'événement

4. HOTEL

Recommandation à toutes les équipes à la fois à ceux qui réservent dans l'hébergement officiel et à ceux qui réserveront dans d'autres endroits. L'organisateur/l'hôtel doit fournir tout le matériel de désinfection nécessaire dans l'hôtel. Le port du masque facial est obligatoire pendant tout le séjour dans les espaces communs et les restaurants à l'exception de la consommation de nourriture et de boissons. Les repas et boissons en commun doivent être servis et consommés à table (**pas** de buffet en libre-service). Chaque équipe doit disposer de sa propre table dédiée pendant toute la durée de l'événement. Le respect total des règles de sécurité prévues pour les restaurants, bars et hôtels doit être strictement respecté. Les membres de l'équipe doivent rester à table pendant toute la durée du repas au restaurant. Des paniers-repas pour les jours de compétition doivent être fournis uniquement pour les championnats où ce service est fourni. Une seule personne dédiée (idéalement capitaine / manager) viendra récupérer les paniers-repas dans des boîtes pour toute son équipe.

5. REUNIONS DES CAPITAINES

Une grande salle avec des chaises à distance sociale des autres doit être fournie. À l'entrée de la salle de réunion, chaque participant doit se désinfecter les mains avec le liquide fourni. Un seul représentant d'équipe peut participer à la réunion des capitaines.

À l'intérieur de la salle de réunion, des sièges décalés et des rangées décalées doivent être prévus, avec des panneaux spéciaux sur les séances interdites pour assurer la distanciation sociale. Le nombre de places doit être adapté au nombre de participants et personne ne pourra participer à l'événement debout dans la salle. La distance entre un orateur et un autre sur la table du président est de 2 m.

L'utilisation de microphones portatifs/mobiles n'est pas autorisée. Afin de réduire le temps de rendez-vous, les capitaines de chaque équipe doivent avoir préalablement vérifié et signé la liste des données de leurs concurrents et avoir déclaré leur réserve (lors de l'inscription). Les résultats du tirage au sort et les classements seront mis à disposition des participants uniquement via Internet (pour éviter toute concentration de personnes, **il n'y aura pas** de panneau d'information disponible). Pour minimiser les mouvements dans une salle, les représentants de la FIPSeD effectueront le tirage au sort manuel à la place des capitaines. Une réunion virtuelle des capitaines est une option et sera à la discrétion de l'organisateur international et des représentants FIPSeD.

6. CEREMONIES

La cérémonie d'ouverture doit se faire à l'extérieur, dans un endroit spacieux, en prenant soin de respecter la distance nécessaire entre tous les participants et de garder le masque pendant toute la durée de l'événement, qui doit être la plus courte possible. La déclaration officielle d'ouverture du championnat faite par le Délégué FIPSeD et le salut des Autorité locaux sont le minimum requis pour la cérémonie.

Lors de la cérémonie de clôture, qu'elle se déroule à l'extérieur ou à l'intérieur, il sera obligatoire de se couvrir le visage et de maintenir une distance sociale. Les médailles et les trophées seront placés sur une table près du podium et chaque concurrent, appelé, prendra sa médaille et son trophée avant de monter sur le podium. La désinfection préalable des mains et des surfaces exposées est fortement recommandée. L'utilisation de microphones portatifs/mobiles n'est pas autorisée. Seuls les microphones statiques/fixes sont autorisés et doivent être soigneusement désinfectés avant leur utilisation par des speaker individuelles.

7. COMPETITION – PECHE DU BORD

Les responsables du pays hôte et les commissaires doivent être correctement informés sur le protocole COVID-19 et munis d'EPI et de matériel de désinfection appropriés. Les commissaires, les compétiteurs et le personnel organisateur doivent porter des masques et maintenir une distance sociale pendant toutes les activités avant et après la compétition. La carte de pointage après enregistrement d'un poisson ou le poids sera montré visiblement au compétiteur et sera signée par le commissaire après un geste d'approbation par le compétiteur. À la fin de la séance, il est conseillé au compétiteur de prendre une photo numérique de la feuille de pointage. Le compétiteur n'est pas obligé de porter un masque facial pendant la séance de compétition. Le commissaire/officiel doit se couvrir le visage lors de tout contact rapproché et/ou en conversation avec le compétiteur.

8. COMPETITION EN BATEAU

Toutes les instructions ci-dessus pour la pêche du bord s'appliquent. Tous les bateaux doivent être désinfectés avant chaque manche. Afin de maintenir une distance sociale pendant toute la manche, le commissaire doit porter un masque facial pendant toute la manche.

9. SPECTATORS

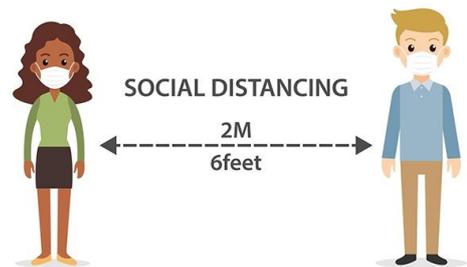
Tous les spectateurs doivent se conformer aux règlements COVID-19 du pays hôte.



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE LA PÊCHE SPORTIVE EN EAU DOUCE

**RISQUE DE CORONAVIRUS COVID-19
MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION**

**GARDER LA DISTANCE
SOCIALE
2 METRES MINIMUM**



**PORTER TOUJOURS LE
MASQUE
CORRECTEMENT**

**ÉVITEZ DE TOUCHER VOS
YEUX ET VOTRE BOUCHE
LAVER ET ASSAINIR LES
MAINS CONSTAMMENT**





FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE LA PÊCHE SPORTIVE EN EAU DOUCE

**RISQUE DE CORONAVIRUS COVID-19
MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION**

**À LA TABLE
GARDER TOUJOURS
LE MÊME ENDROIT**



**SI VOUS ÊTES ASSIS À
LA TABLE
ET NE MANGEZ PAS
PORTEZ TOUJOURS LE
MASQUE**

**ÉVITEZ DE TOUCHER
VOS YEUX ET VOTRE
BOUCHE
LAVRER CONSTAMMENT
ET ASSAINIR LES
MAINS**

